

Message de M. le recteur aux personnels

17.03.2020 à 15:10 Mise à jour 17.03.2020 à 15:10

Par Rectorat - Communication

Vues

Message à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de l'académie de Nancy-Metz

Mesdames, Messieurs,

Chères Collègues, chers Collègues,

Comme vous le savez, le Président de la République a décidé hier un renforcement important des mesures de protection de la population face à la progression du COVID-19.

Ces dernières semaines, alors que les consignes et les recommandations s'adaptent à l'évolution de la crise sanitaire, **vous avez fait preuve d'un professionnalisme exemplaire** dans la gestion de la période. Vous avez mis en œuvre ces consignes tant dans les écoles et les établissements scolaires que dans les services administratifs. Dès vendredi, les professeurs ont engagé la continuité de l'école, sous la coordination de leur chef d'établissement ou de leur inspecteur.

Aujourd'hui, les nouvelles dispositions nous demandent à tous, à nouveau, une forte adaptation. **Les plans de continuité de l'activité sont mis en œuvre ce matin dans les services administratifs.** Ces nouvelles règles sont impératives à la fois pour arrêter la propagation du virus et pour protéger les personnels dans l'ensemble du pays.

Conformément au cap fixé par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et rappelé récemment à l'ensemble des personnels, **trois principes guident notre action** :

- la **Protection** d'abord, que nous devons à chacun de nos personnels et à l'ensemble de nos élèves et de leurs familles grâce aux mesures de fermeture des écoles, collèges et lycées. Les dispositions réduisant les possibilités de circulation impliquent que le travail à domicile est la règle, le travail en présentiel est l'exception.

- la **Continuité**, ensuite, au travers du travail à distance que vous effectuerez pour permettre la continuité administrative et pédagogique de l'École de la République. Je rappelle aux professeurs, que la mise en œuvre de la continuité des enseignements est explicitée dans le kit disponible sur le [site académique \(www.ac-nancy-metz.fr/\)](http://www.ac-nancy-metz.fr/) et sur [Partage \(https://partage.ac-nancy-metz.fr/\)](https://partage.ac-nancy-metz.fr/). Les chefs d'établissement pour les collèges et les lycées, appuyés par les inspecteurs pédagogiques référents, sont garants de cette continuité. Les directeurs et les inspecteurs de l'Éducation Nationale le sont pour les écoles primaires (y compris par la diffusion de cours imprimés pour les familles ne disposant pas d'outils numériques).

Afin de répondre aux questions relatives à la continuité pédagogique, **la permanence téléphonique du rectorat au 03 83 86 20 20 se poursuit**, selon les modalités horaires précisées sur le site Internet de l'académie.

- la **Solidarité** enfin, envers les personnels de santé mobilisés sur nos territoires pour la gestion de la crise sanitaire. En complément des mesures prises par les collectivités locales et les centres hospitaliers, **les services de l'Éducation nationale sont chargés d'assurer l'accueil des enfants des personnels de santé** afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur mission.

Aussi, l'accueil de ces enfants est en train de s'organiser autour de pôles d'accueil dans des écoles et des collèges en lien avec les collectivités territoriales. Cet accueil s'inscrit dans la durée de la crise sanitaire. Je remercie les personnels déjà engagés dans cette mission nationale. Pour relayer nos collègues qui accueillent depuis deux jours ces enfants, il convient de faire appel au volontariat auprès de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. **Je vous invite donc, si vous êtes volontaire, à vous faire connaître auprès des inspections académiques.**

Concrètement, il vous suffit d'écrire un message précisant vos coordonnées et la zone géographique dans laquelle vous souhaitez participer à l'accueil, aux adresses suivantes :

- Pour la Meurthe-et-Moselle : solidaritesante54@ac-nancy-metz.fr
- Pour la Meuse : solidaritesante55@ac-nancy-metz.fr
- Pour la Moselle : solidaritesante57@ac-nancy-metz.fr
- Pour les Vosges : solidaritesante88@ac-nancy-metz.fr

Je suis, avec la Secrétaire générale d'académie, les Inspecteurs d'académie - directeurs des services départementaux de l'Education nationale, et l'ensemble des services, à vos côtés pour vous accompagner. Soyez assuré de notre mobilisation totale pour vous soutenir dans cette période.

Je vous renouvelle mes remerciements pour tout le travail déjà effectué, et pour celui qui nous reste à accomplir.

Avec toute ma confiance.

--

Jean-Marc Huart,

Recteur de la Région académique Grand Est

Recteur de l'académie de Nancy-Metz

Chancelier des universités